



## Organisation des Nations Unies

# COMPTE-RENDU DE L'ACTUALITÉ DES NATIONS UNIES EN RDC SEMAINE DU 13 AU 20 DECEMBRE 2017

### MONUSCO :

Pour ouvrir cette conférence de presse, je souhaiterais revenir sur la visite effectuée entre vendredi dernier et hier mardi en République démocratique du Congo par le Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix. Une visite essentiellement consacrée à l'attaque contre la base de la MONUSCO de Semuliki avec des cérémonies en hommage aux 14 casques bleus tués, tout d'abord en Tanzanie, puis à Goma.

Accompagné du Conseiller militaire chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix a aussi rendu visite aux casques bleus hospitalisés à Goma et Kinshasa.

Hier, il était dans le territoire de Beni à la base de Semuliki, attaquée le 7 décembre 2017, où il a rencontré le personnel de la Force afin de mieux comprendre les événements récents. Il a également visité les installations de la MONUSCO à Mavivi ainsi qu'une base d'opérations à Kamango.

Durant son séjour congolais, le Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix a également été reçu par les hautes autorités congolaises avec lesquelles il a évoqué la lutte contre les groupes armés et les futures opérations électorales.

Jean-Pierre Lacroix a rappelé que l'attaque de Semuliki constituait *un crime de guerre et que les Nations Unies feraient tout pour que ceux qui l'ont perpétrée soient traduits en justice. Il a aussi déclaré que le meilleur hommage que les Nations Unies pouvaient rendre aux casques bleus tués à Semuliki était de travailler ensemble pour rétablir la paix en RDC.*

Je vous rappelle le lourd bilan de cette attaque meurtrière contre des soldats de la paix : 14 morts et 44 blessés.

**Concernant l'autre volet du mandat de la MONUSCO en RDC, soit l'accompagnement de la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral en cours.**

La Police de la MONUSCO a organisé la semaine dernière un séminaire de renforcement des capacités sur la gestion sécuritaire des élections auquel ont participé 100 officiers supérieurs de la Police Nationale Congolaise.

Plusieurs modules ont été dispensés, aussi bien sur le rôle de la police lors des opérations électorales que sur les droits de l'homme et l'usage graduel de la force

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Florence Marchal, Porte-parole a.i. : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) : tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Joseph Mankamba Dibaya : [mankambadibaya@un.org](mailto:mankambadibaya@un.org) - tél : +243 81 709 68 01



## Organisation des Nations Unies

Il s'agissait de doter les inspecteurs de la PNC des outils essentiels pour assurer efficacement leur fonction de contrôle des opérations de police dans cette période sensible où les droits de l'homme sont susceptibles d'être violés lors des manifestations politiques par les forces de sécurité.

Le Président de la CENI et le Vice Premier Ministre, Ministre de l'intérieur et de la sécurité ont pris part à ce séminaire.

Je vais maintenant passer la parole au Colonel Haag à Goma afin qu'il nous fasse le point sur la situation sécuritaire.

### Equipe-pays :

#### **Plus de 50.000 cas de choléra en RDC en 2017 : La réponse nécessite plus de fonds des bailleurs**

**Kinshasa, 20 décembre 2017** - Plus de 50.000 cas de choléra ont été rapportés en République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de l'année 2017. Il s'agit du nombre le plus élevé que le pays ait connu depuis l'épidémie de choléra de Goma il y a plus de trente ans, suite à l'afflux massif de réfugiés rwandais.

Le choléra est endémique dans de nombreuses régions de la RDC, en particulier dans l'est du pays. Il touche aussi de plus en plus de nouvelles zones suite aux conflits et aux mouvements des populations, entre autres dans la province du Tanganyika et du Sud-Kivu. Au Sud-Kivu, le nombre de cas de choléra a doublé entre 2016 et 2017. Le choléra est également apparu au centre du pays, dans la région du Kasai, ainsi que dans l'ouest du pays, entre autres dans la province du Kongo Central.

Plusieurs facteurs contribuent à la flambée de choléra auquel le pays fait face. Il s'agit entre autres de l'accès limité à l'eau potable et à l'assainissement, le faible respect des règles d'hygiène nécessaires pour se prémunir contre la maladie ainsi que le manque de structures appropriées pour la prise en charge des cas. Les structures étatiques sont faiblement impliquées dans la lutte contre le choléra. De plus, les moyens financiers apportés par les bailleurs ne sont pas à la hauteur des besoins nécessaires à la réponse à l'épidémie.

L'UNICEF, en tant que chef de file du cluster eau, assainissement et hygiène coordonne aux côtés du Gouvernement de la RD Congo la réponse à l'épidémie de choléra. L'UNICEF apporte également un appui technique, en équipements et en stocks d'urgences à ses partenaires sur le terrain pour prévenir le choléra et organiser la prise en charge de cas. L'UNICEF fournit du chlore, du savon, des kits de lavage des mains ainsi que des boîtes à images pour la sensibilisation.

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Florence Marchal, Porte-parole a.i. : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) : tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hg-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hg-mpiochief@un.org) tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Joseph Mankamba Dibaya : [mankambadibaya@un.org](mailto:mankambadibaya@un.org) - tél : +243 81 709 68 01



## Organisation des Nations Unies

### Crises au Tanganyika et Sud-Kivu : impact dévastateur sur les enfants :

**Kinshasa, 20 décembre 2017 - Les conflits interethniques dans les provinces du Tanganyika et du Sud-Kivu ont provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes, dont plus de la moitié depuis le début de l'année. L'UNICEF estime à plus de 700.000 le nombre d'enfants déplacés.**

Certains se retrouvent dans des camps de fortune, tel qu'aux alentours de la ville de Kalemie. D'autres sont pris en charge par des familles d'accueil. Les déplacés font face à des situations précaires et dangereuses pour leur survie. Ils n'ont souvent ni accès aux services de base, tels que l'eau et l'assainissement, les soins de santé primaire et l'éducation, ni accès à un appui d'urgence sous forme d'abri ou d'articles ménagers essentiels. C'est également le cas pour les déplacés qui retournent dans leurs villages qui ont été dévastés par la violence.

Les conséquences de la violence et des déplacements de population sur la situation des enfants sont énormes. L'UNICEF et ses partenaires ont relevé de nombreux cas de violation des droits de l'enfant. L'impact de la violence sur la santé des enfants est dramatique et la situation risque de se détériorer sans une réponse humanitaire urgente et adéquate.

La destruction de 30 structures sanitaires dans la province du Tanganyika a réduit l'accès aux soins de santé pour la population affectée par la violence. Les taux de prévalence de malnutrition aiguë auprès des enfants sont en hausse suite à la violence dans de nombreuses zones de santé des provinces du Tanganyika et du Sud-Kivu. Le conflit et le manque de nourriture et d'accès à l'eau constituent aussi un terreau favorable pour la prolifération des épidémies de rougeole et de choléra, récurrentes dans les provinces. Dans la province du Sud-Kivu, plus de 9.700 cas suspects de rougeole incluant 70 décès ont été notifiés depuis le début de l'année 2017.

L'UNICEF estime que dans la province du Tanganyika plus de 70.000 enfants ont dû arrêter leur scolarité suite à la crise. Dans la province du Sud-Kivu, depuis le début de la crise, 604 écoles dans les territoires de Fizi et d'Uvira ont été attaquées et/ou occupées, privant ainsi plus de 93.000 enfants d'éducation.

L'UNICEF est installé depuis de nombreuses années dans les provinces du Tanganyika et du Sud-Kivu et dispose d'un large réseau de partenaires locaux. Avec ses partenaires, l'UNICEF apporte une assistance humanitaire, tout en poursuivant ses activités de développement structurel, les deux étant liées. Cependant, la réponse de l'UNICEF et de ses partenaires reste insuffisante à cause de l'accès humanitaire limité et le manque de moyens financiers.

### Appui institutionnel du PNUD au gouvernement :

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) procède ce mercredi 20 décembre à la remise d'un lot d'équipements (véhicules, ordinateurs, imprimantes, photocopieuse...) à l'administration du Ministère de l'Aménagement du Territoire et rénovation de la Ville. L'objectif de cet octroi est d'appuyer le fonctionnement de l'administration centrale du Ministère de l'Aménagement dans le cadre des activités de la réforme de l'Aménagement du Territoire.

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Florence Marchal, Porte-parole a.i. : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) : tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hg-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hg-mpiochief@un.org) tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Joseph Mankamba Dibaya : [mankambadibaya@un.org](mailto:mankambadibaya@un.org) - tél : +243 81 709 68 01



## Organisation des Nations Unies

**Culture du Bambou en RDC : Le gouvernement congolais et la FAO sensibilisent le grand public sur ses atouts sur le plan environnemental et de la réduction de la pauvreté.**

**Le Gouvernement congolais et la FAO s'accordent d'investir dans la promotion de la culture du bambou. C'est dans ce cadre que les Ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et Développement Durable et du Développement Rural ainsi que le Représentant de la FAO vont sensibiliser différents partenaires au développement sur la nécessité d'investir dans la promotion de la culture du bambou, en vue d'asseoir le développement d'une économie verte et inclusive.**

Au terme des travaux de cette journée qui aura lieu ce jeudi 21 décembre 2017 au Cercle Le Gourmand, un document de Stratégie du programme national bambou sera adopté et une feuille de route qui inscrit l'exploitation du bambou dans le cadre du développement d'une économie verte et inclusive pour l'an 2018 sera élaborée.

Considérée depuis quelques années comme l'une des plus prometteuses plantes pour l'Afrique, le bambou dispose de nombreuses spécificités. Outre sa capacité de croissance et de repousse, le bambou est utilisé tant pour la protection des ressources naturelles, la conservation et régénération des sols que pour la lutte contre la pauvreté et le changement climatique, sans la moindre intervention de l'homme. Dans le cadre des puits carbone, pour limiter le réchauffement climatique, le bambou absorbe beaucoup plus de CO<sub>2</sub> que les arbres. Investir dans le bambou c'est contribuer aux efforts consentis par la communauté internationale en termes de développement résilient basé sur des moyens d'existence durables.

**Cadre de programmation pays : Le Gouvernement congolais et la FAO ont évalué leur engagement pendant l'exercice 2013 - 2017**

**Signé en juillet 2013, le Cadre de programmation pays – CPP 2013-2017 a été au centre d'une évaluation entre la FAO et le Gouvernement congolais. C'était le mercredi 13 décembre 2017 à Kinshasa. Les échanges entre les experts des parties prenantes ont tourné autour de trois domaines prioritaires retenus par le document dont l'objectif est d'éliminer durablement la faim et la pauvreté en RDC.**

Il s'agit de (i) l'amélioration de la gouvernance des secteurs de l'agriculture, du développement rural, des ressources naturelles et environnementales ; (ii) le développement des filières végétales, animales et halieutiques par l'approche des chaînes de valeur et de l'agro-business et (iii) la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

Au terme de cette évaluation des nouvelles priorités en rapport avec l'agriculture, la pêche et l'environnement, l'élevage ainsi que les infrastructures ont été retenues.

C'est sur base de tous ces éléments que sera matérialisé un nouveau partenariat entre la FAO et le Gouvernement congolais à travers le prochain Cadre de programmation pays – CPP 2018 – 2022.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Florence Marchal, Porte-parole a.i: [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tel. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Joseph Mankamba Dibaya : [mankambadibaya@un.org](mailto:mankambadibaya@un.org) – tél : +243 81 709 68 01



## Organisation des Nations Unies

### Affaire Lubanga : La Chambre de première instance II rend une décision complémentaire sur les réparations

Le 15 décembre 2017, la Chambre de première instance II de la Cour pénale internationale (CPI) a rendu une décision fixant à 10.000.000 USD le montant des réparations collectives auxquelles Thomas Lubanga Dyilo est tenu. Cette décision complète ainsi l'Ordonnance de réparation du 3 mars 2015 dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, qui avait octroyé des réparations collectives aux victimes des crimes de guerre commis par M. Lubanga, à savoir la conscription, l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans dans le groupe armé UPC/FPLC et le fait de les faire participer activement à des hostilités.

La Chambre a examiné 475 dossiers représentant un échantillon représentatif de l'ensemble des victimes potentiellement éligibles aux réparations et a conclu que 425 parmi elles seraient très probablement victimes (directes ou indirectes) des crimes pour lesquels M. Lubanga a été déclaré coupable. Cependant, la Chambre a constaté que d'autres éléments de preuve établissent que des centaines voire des milliers de victimes additionnelles ont été affectées par les crimes commis par M. Lubanga. À cet égard, la Chambre a également constaté que certaines victimes potentielles ne souhaitent plus et d'autres ne pouvaient pas participer à la procédure de réparation pour des raisons de sécurité.

Du fait de l'indigence de M. Lubanga, la Chambre a invité le Conseil de direction du Fonds au profit des victimes (FPV) à examiner la possibilité d'affecter un montant supplémentaire à la mise en œuvre des réparations collectives dans cette affaire et/ou d'évaluer la possibilité de poursuivre ses efforts visant la collecte de fonds supplémentaires. La Chambre a également enjoint au FPV de prendre contact avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) en vue d'établir la manière dont le gouvernement pourrait contribuer au processus des réparations.

### L'UNESCO organise un séminaire de formation sur la problématique de l'aménagement forestier.

Dans le cadre de son projet FLEGT, l'UNESCO en collaboration avec l'Union Européenne organise du 15 au 23 décembre 2017, un Séminaire de Formation continue basée sur la problématique de l'aménagement forestier durable en République Démocratique du Congo. Prennent part à ce séminaire, les apprenants de l'ERAIPT (Ecole post-universitaire d'aménagement des Forêts), les agents de l'administration forestière et les membres de la société civile issus des diverses filières d'étude de 12 pays africains dont la République du Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Bénin, le Mali, la RCA, le Burundi, le Tchad, le Niger, le Togo et la RD Congo.

Durant 8 jours, les formateurs provenant de l'administration forestière du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, du secteur et d'une ONG locale vont entretenir les participants sur les bases de l'aménagement forestier en RDC, les aspects de légalité et de traçabilité dans l'aménagement forestier, la dimension sociale d'un plan d'aménagement forestier, et les techniques de l'exploitation forestière à impact réduit (EFIR) comme outil d'une bonne gestion forestière.

#### Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Florence Marchal, Porte-parole a.i. : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) : tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hg-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hg-mpiochief@un.org) tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Joseph Mankamba Dibaya : [mankambadibaya@un.org](mailto:mankambadibaya@un.org) - tél : +243 81 709 68 01





## Organisation des Nations Unies

### Situation militaire

#### (Par le Lt-Colonel Serge Haag, porte-parole militaire de la MONUSCO)

Les principales informations de la semaine concernent la situation sécuritaire dans le territoire de Beni et dans la province du Nord-Kivu, où les dernières attaques par des groupes armés ont conduit la Force de la MONUSCO à d'importants déploiements dans le but de protéger les civils.

La Force de la MONUSCO continue de remplir son mandat de protection des populations dans les zones en proie à la violence et intensifie sa présence pour répondre aux besoins, par la mise en œuvre d'un dispositif sécuritaire fondé sur la flexibilité et la mobilité des troupes.

A ce titre, suite à l'attaque perpétrée par des présumés éléments des Forces démocratiques alliées (ADF) contre la base de la MONUSCO à Semuliki le jeudi 7 décembre 2017, la Force a renforcé son dispositif en déployant des unités de Forces Spéciales dans le secteur de Semuliki – Kamango.

Dans cette zone, la Force poursuit également des actions visant au renforcement défensif de ses bases, la conduite d'opérations de recherche d'informations et de renseignements, de contrôle et de sécurisation des secteurs à travers de nombreuses patrouilles, de jour comme de nuit, afin de protéger et de rassurer les populations dans la région.

En tout état de cause, la Force de la MONUSCO continue d'opérationnaliser son concept de protection par projection en menant des actions destinées à rassurer la population locale et à décourager les activités négatives perpétrées dans cette région. L'attaque contre la base des casques bleus à Semuliki dans le Nord-Kivu constitue un crime de guerre et ses auteurs, dont l'arrestation interviendra un jour, seront jugés en tant que criminels de guerre.

Par ailleurs, dans le but de sécuriser les zones sensibles et les principaux axes en cette période de fin d'année, la Force a lancé des opérations conjointes avec les FARDC dans les territoires de Masisi et de Rutshuru depuis le 18 décembre 2017. Des troupes supplémentaires et des déploiements temporaires ont été mis en place à **Mutongo** à cet effet.

Enfin, au chapitre des redditions, vingt-trois (23) éléments de différents groupes armés se sont rendus ces trois derniers jours avec armes et munitions aux bases de la MONUSCO à Walikale, Rumangabo, Tongo et Butembo. Ils proviennent de NDC-Tcheke, FDLR et Mayi-Mayi Nduma.

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Florence Marchal, Porte-parole a.i. : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Joseph Mankamba Dibaya : [mankambadibaya@un.org](mailto:mankambadibaya@un.org) – tél. : +243 81 709 68 01